

Insee en bref

Pour comprendre...

La croissance économique

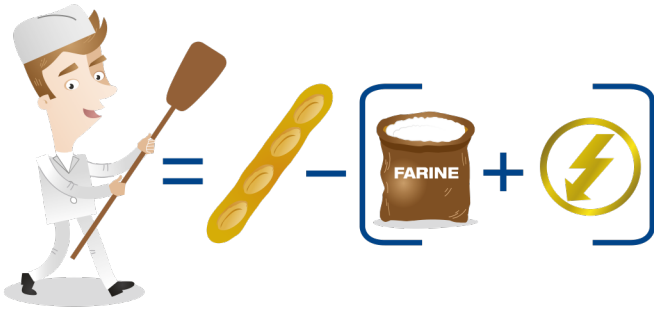
- Qu'est-ce que la croissance ?
- Comment l'Insee calcule-t-il le PIB ?
- À quoi sert le PIB ?
- Comment compléter le PIB ?



• Qu'est-ce que la croissance ?

La **croissance** économique de la France est l'évolution de la richesse produite sur le territoire français entre deux années ou entre deux trimestres. Cette richesse est appelée produit intérieur brut (PIB).

Qu'est-ce que le PIB ? Pour comprendre, un détour chez un boulanger...



Pour faire du pain, un boulanger a notamment besoin de farine et d'électricité. Ce sont les **consommations intermédiaires** (CI), utilisées pour la **production** (P) du pain.

La production du boulanger, c'est le pain. Pour déterminer la richesse créée, appelée **valeur ajoutée** (VA), il faut soustraire du prix du pain le montant des consommations intermédiaires, la farine et l'électricité. La valeur ajoutée se calcule en euros.

Pour une baguette à 1€, la valeur ajoutée du boulanger est donc égale au prix de production (1€) moins les prix des consommations intermédiaires (0,30€ de farine et 0,15€ d'électricité dans notre exemple). Elle est ici de 0,55€.

Qu'est-ce que le PIB ? Pour un pays, c'est le même principe



Pour tout producteur de biens ou de services (boulanger, chauffeur routier, coiffeur...), on calcule sa valeur ajoutée de la même façon.



Le produit intérieur brut d'un pays est égal à la somme des valeurs ajoutées des producteurs résidant sur son territoire.

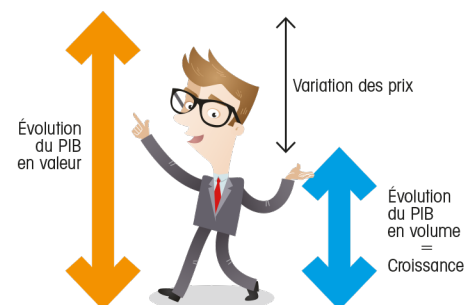
Le PIB, c'est la richesse créée par les activités de production.

Du PIB à la croissance

La croissance est l'évolution du produit intérieur brut (PIB) sans tenir compte de la variation des prix.

Si on a produit 100 l'année dernière et 110 cette année, ce peut-être parce qu'on a produit 10 % en plus ou parce que les prix ont augmenté de 10 %. En réalité, c'est en général un peu des deux ! Les quantités produites ont augmenté et les prix aussi.

La **croissance** correspond à **la seule évolution des quantités produites**. Elle est exprimée en pourcentage (%).



À quoi sert la richesse produite ?

Pour **deux tiers**, la richesse produite sert à rémunérer le travail des salariés et des personnes travaillant à leur compte. **Le tiers** restant revient aux entreprises et aux administrations publiques.

Les **ménages** utilisent leurs revenus pour consommer des biens et des services ou épargner (par exemple en vue d'acheter un logement). Les **entreprises** utilisent leur part pour financer les moyens nécessaires à leur production (usines, machines, locaux, etc.). Les **administrations publiques** s'en servent pour financer les investissements publics (écoles, hôpitaux, routes, etc.).

Le **PIB**, qui mesure la **richesse produite** (VA), correspond donc également à **l'ensemble des revenus distribués**, mais aussi à la consommation et à l'investissement et donc à la **dépense**.

À combien s'élevaient le PIB et la croissance en France en 2015 ?

Le PIB était de **2 200 milliards d'euros** et la croissance de + 1,3 %.

Comment mesure-t-on la croissance ?

On mesure la croissance par l'évolution du PIB déduction faite de l'évolution des prix.

Parce qu'il est difficile de mesurer directement l'évolution des quantités produites, la croissance est calculée par différence entre l'évolution du PIB en valeur et l'évolution des prix (entre deux trimestres ou d'une année sur l'autre). C'est ce que les économistes appellent **l'évolution du PIB en volume**, exprimée en %.

Par exemple, si la production a augmenté de 4 %, alors même que les prix ont augmenté de 3 %, la croissance a été de 1 % : 4 % de production moins 3 % de hausse des prix.

Le PIB en volume est égal au PIB en valeur diminué de l'impact de l'évolution des prix sur la période considérée.

• Comment l'Insee calcule-t-il le PIB ?

Une définition internationale



La mesure du PIB et de la croissance obéit à des règles internationales. La définition et les méthodes de calcul du PIB sont établies par l'**Organisation des nations unies** (ONU) : elles sont les mêmes pour tous les pays. Au sein de l'Union européenne, la définition du PIB est détaillée dans un règlement dont l'application est contrôlée par l'office statistique de l'Union européenne (Eurostat).

Des milliers d'informations collectées, un chiffre synthétique

Pour établir le PIB l'Insee collecte des milliers d'informations sur l'activité économique en France. **L'Institut fait ensuite la synthèse de ces données** et diffuse à la fois un chiffre, le PIB, et des centaines d'autres indicateurs utiles pour décrire le fonctionnement de l'économie : le pouvoir d'achat des ménages, la marge des entreprises, la dette des administrations publiques, etc.

À l'Insee, environ 80 personnes travaillent pour les comptes nationaux et contribuent au calcul du PIB. Si l'Insee a la responsabilité de la synthèse des comptes, **d'autres administrations et organismes publics participent à leur élaboration** : la direction générale des Finances publiques, celle du Trésor, la Banque de France, les services statistiques des différents ministères.

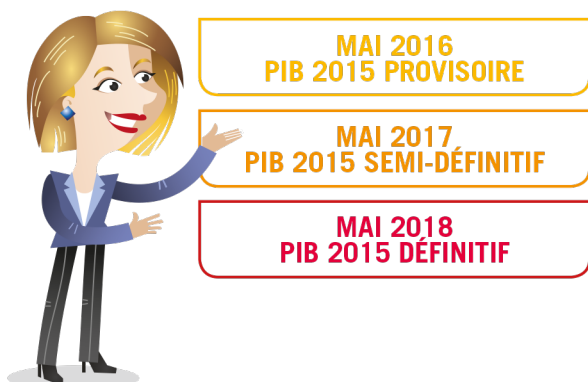


Trois années pour connaître le PIB définitif

Chaque trimestre, **les premières estimations du PIB** sont calculées à partir d'enquêtes auprès d'entreprises et de données administratives (évolution de la production industrielle et des chiffres d'affaires dans l'industrie, les services, la construction, etc.). Le chiffre est publié un mois et demi après la fin du trimestre concerné.

La valeur définitive du PIB est connue lorsque toutes les données provenant de l'ensemble des acteurs économiques (entreprises, banques, administrations publiques, etc.) sont disponibles, en particulier la valeur ajoutée des entreprises. Ce travail de collecte nécessite trois ans.

Pour l'année 2015, il y a donc **trois versions de comptes** : en mai 2016 un compte provisoire, en mai 2017 un compte semi-définitif et en mai 2018 un compte définitif.



Quelles sont les informations utilisées pour mesurer le PIB ?

L'Insee dispose de deux types de sources :

- **des sources administratives** : les déclarations des entreprises servant au calcul de l'impôt sur les sociétés, les déclarations des entreprises sur le commerce extérieur (statistiques douanières), les comptes des administrations publiques, les données sur les ventes d'automobiles et les mises en chantier, etc.
- **des enquêtes conjoncturelles spécifiques** : sur la consommation, la production, les prix, etc.

Quelle est la précision du calcul ?

On considère que la précision du calcul de la croissance annuelle est de **0,2 %**. Par exemple, si la croissance est estimée à +0,3 %, cela veut dire que sa valeur réelle est très probablement comprise entre +0,1 % et +0,5 %.

Depuis quand la France calcule son PIB ?

- Les premières réflexions globales datent du **XVIII^e siècle**.
- Dans les grands pays, la comptabilité nationale voit le jour après la crise de 1929, mais se développe surtout après la Seconde Guerre mondiale pour aider les États dans leur politique de reconstruction.
- En France, les séries des comptes de la Nation débutent en 1949.

• À quoi sert le PIB ?

Un indicateur de la santé de l'économie française



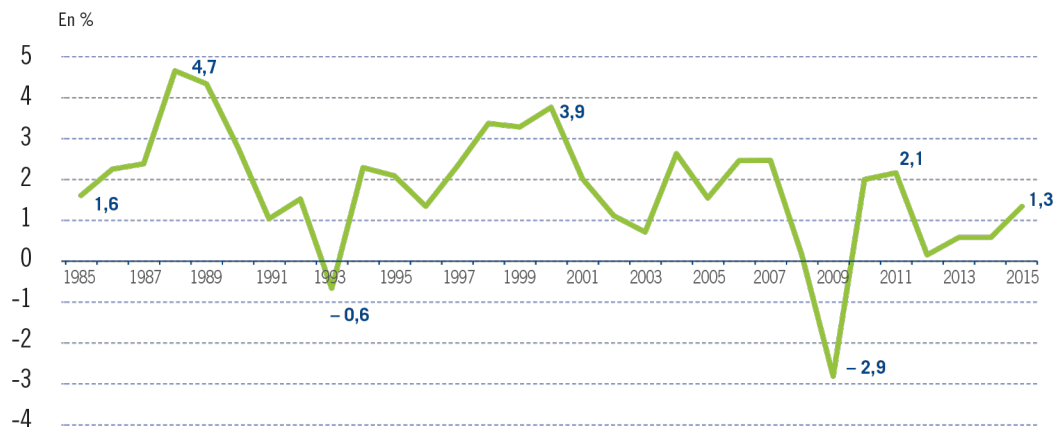
Le produit intérieur brut (PIB) sert principalement à suivre l'état de santé de l'économie et à mesurer l'**évolution de l'activité économique**. C'est l'indicateur essentiel, produit dans le cadre des comptes nationaux, **pour adapter la politique économique** de la France en fonction de la situation de l'activité du pays.

Les comptes nationaux sont aussi le point de départ de nombreuses **prévisions économiques**. Des organismes publics — dont l'Insee qui produit chaque trimestre une note de conjoncture — ou privés, nationaux ou internationaux, présentent régulièrement des scénarios de croissance de l'économie pour les mois ou les années à venir.

Les comptes nationaux fournissent un cadrage économique d'ensemble utilisé pour élaborer **les politiques publiques**. Par exemple, les comptes nationaux renseignent non seulement sur l'état de la production mais aussi sur la dynamique du marché du travail et sur le niveau des ressources de la Sécurité sociale. Ils aident à déterminer les moyens dont dispose l'État pour financer **les dépenses publiques** de santé, de retraite, etc.

Une société industrielle va-t-elle investir dans une deuxième usine ? Dans quel pays ? Une banque va-t-elle financer un projet ? Les comptes nationaux aident également **les entreprises à connaître le contexte économique** global sur leur territoire d'activité.

Trente années de croissance économique en France



Source : Insee, comptes nationaux

Lecture : ces trente dernières années, la croissance est positive, sauf en 1993 et en 2009
Pour des séries longues : www.insee.fr/Thèmes/Comptes_nationaux

Le PIB et l'Union européenne

Le produit intérieur brut joue un rôle important dans le fonctionnement de l'Union européenne.

Il intervient dans le calcul **des contributions financières au budget de l'Union européenne** versées par chaque État membre.

Le PIB calculé au niveau des régions européennes permet d'adapter les aides accordées aux différents territoires.



Évolution du PIB en volume dans l'UE en 2015 (taux de croissance en %)

■ supérieur à 3,5 ■ 2,5 à 3,5 ■ 1,5 à 2,5 ■ de 0 à 1,5 ■ inférieur à 0

Source Eurostat

Des comparaisons internationales

Comparer la richesse produite et la croissance de tous les pays du monde est possible grâce au PIB.

On peut aussi comparer les PIB des pays en tenant compte de leur population. C'est ce que l'on appelle le **PIB par habitant**. Un PIB égal à 1 000 milliards d'euros n'est pas équivalent s'il est réparti entre 10 ou 100 millions de personnes.

Le PIB par habitant permet alors de **comparer les niveaux de vie entre les pays**. En France, le PIB par habitant vaut environ 30 000 euros. Les pays les plus riches ont un PIB par habitant supérieur à 50 000 euros par habitant (dont le Luxembourg et le Qatar). Les pays les plus pauvres ont un PIB par habitant inférieur à 1 000 euros par habitant.

La connaissance des PIB des différents pays est utile aux organisations internationales pour définir leurs politiques et recommandations. Elle sert également aux entreprises pour déterminer leur choix de développement à l'international (prospection de marchés, investissements, etc.).



Quelques exemples du PIB par habitant dans le monde en 2015



Source : Banque mondiale (2016 - *Purchasing Power Parity*)

Traduction à fournir ?
Y aura-t-il un lien ?

• Comment compléter le PIB ?

Les limites du PIB



L'utilisation du PIB comme indicateur de richesse produite est parfois critiquée car il ne représente que **la valeur des échanges économiques**.

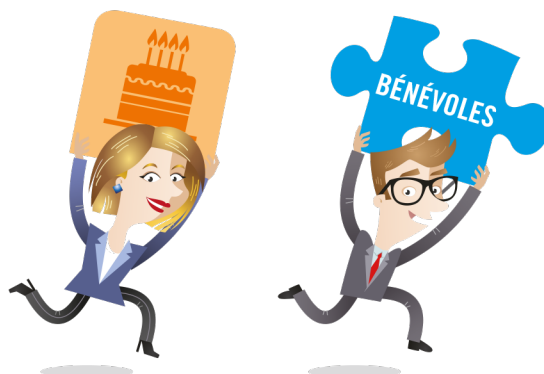
Le PIB ne prend pas en compte l'évolution des richesses qui ne résultent pas d'activités de production comme par exemple les plus ou moins-values boursières.

Les activités bénévoles ou domestiques sont également exclues de la mesure du PIB. En revanche, sont comptabilisées des activités généralement considérées comme négatives ou nuisibles. Par exemple, un embouteillage crée du PIB parce qu'il augmente la consommation d'essence et donc l'activité de la branche pétrolière. Et pourtant, il nuit à l'environnement et fait perdre du temps !

Le PIB ne reflète ni la nature de l'activité économique, ni son impact environnemental.

Ce qui est en dehors du PIB

- **le travail domestique**, non rémunéré, effectué dans une famille et dont la production est consommée au sein de cette famille : un gâteau « fait maison » n'est pas comptabilisé dans le PIB, alors qu'un gâteau acheté dans une boulangerie l'est. (cf. *Insee Première n° 1423*)
- **le bénévolat associatif** : Selon l'enquête Vie associative, en 2013 le travail bénévole est estimé à 680 000 emplois en équivalent temps plein. Évalué au salaire minimum, il correspond à 13 milliards d'euros, soit environ 0,6 % du PIB.



Des indicateurs complémentaires du PIB pour mesurer la qualité de vie



Une commission internationale, présidée par le prix Nobel **Joseph Stiglitz**, a rappelé la fonction du PIB : offrir un suivi conjoncturel de l'activité économique et non mesurer le bien-être. **Le PIB n'est donc pas adapté pour évaluer la qualité de vie de la population.**

Pour prendre en compte cette dimension, le PIB doit être complété par des indicateurs de qualité de vie. C'est ce que fait l'Insee en mesurant par exemple **les émissions de CO₂** des activités de production, **les inégalités de patrimoine** ou d'accès au logement selon les catégories de ménages, etc.

L'Insee participe également à l'élaboration **d'indicateurs de développement durable**. Au-delà des aspects économiques, l'objectif est ici d'évaluer les effets sociaux et environnementaux du développement économique.

Pour en savoir plus consulter le dossier Développement durable sur [www.insee.fr>Publications et services>Dossiers](http://www.insee.fr/Publications-et-services/Dossiers)

Comment le jardinage est-il pris en compte dans le PIB ?

Si vous employez un jardinier, son activité contribue au PIB.

Si vous préférez jardiner vous-même, il s'agit de travail domestique et le PIB ne le prend pas en compte.

Mais cette activité contribue à améliorer vos conditions de vie (fruits et légumes produits, amélioration du cadre de vie, etc.) et donc en général votre bien-être. **Ainsi des activités peuvent contribuer à votre bien-être sans être incluses dans le PIB.**

Peut-on mesurer « la production souterraine » (dont le travail au noir) ?

L'Insee évalue l'activité dissimulée des entreprises, appelée « production souterraine », et en tient compte dans le PIB.

Les contrôles fiscaux permettent de repérer des revenus non déclarés. Cette fraude observée peut ensuite être estimée pour l'ensemble de l'économie sur la base des comportements de fraude repérés.

Pour l'année 2008, l'Insee estime ainsi à 71 milliards, soit 3,7 % du PIB, l'ensemble de l'activité dissimulée.

Existe-t-il d'autres indicateurs de développement humain ?

D'autres indicateurs existent notamment pour réaliser des comparaisons internationales. Par exemple **l'indice de développement humain** (IDH), proposé par le Programme des Nations unies pour le développement, prend en compte l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le revenu par habitant.

[Pour en savoir plus sur l'IDH](#)

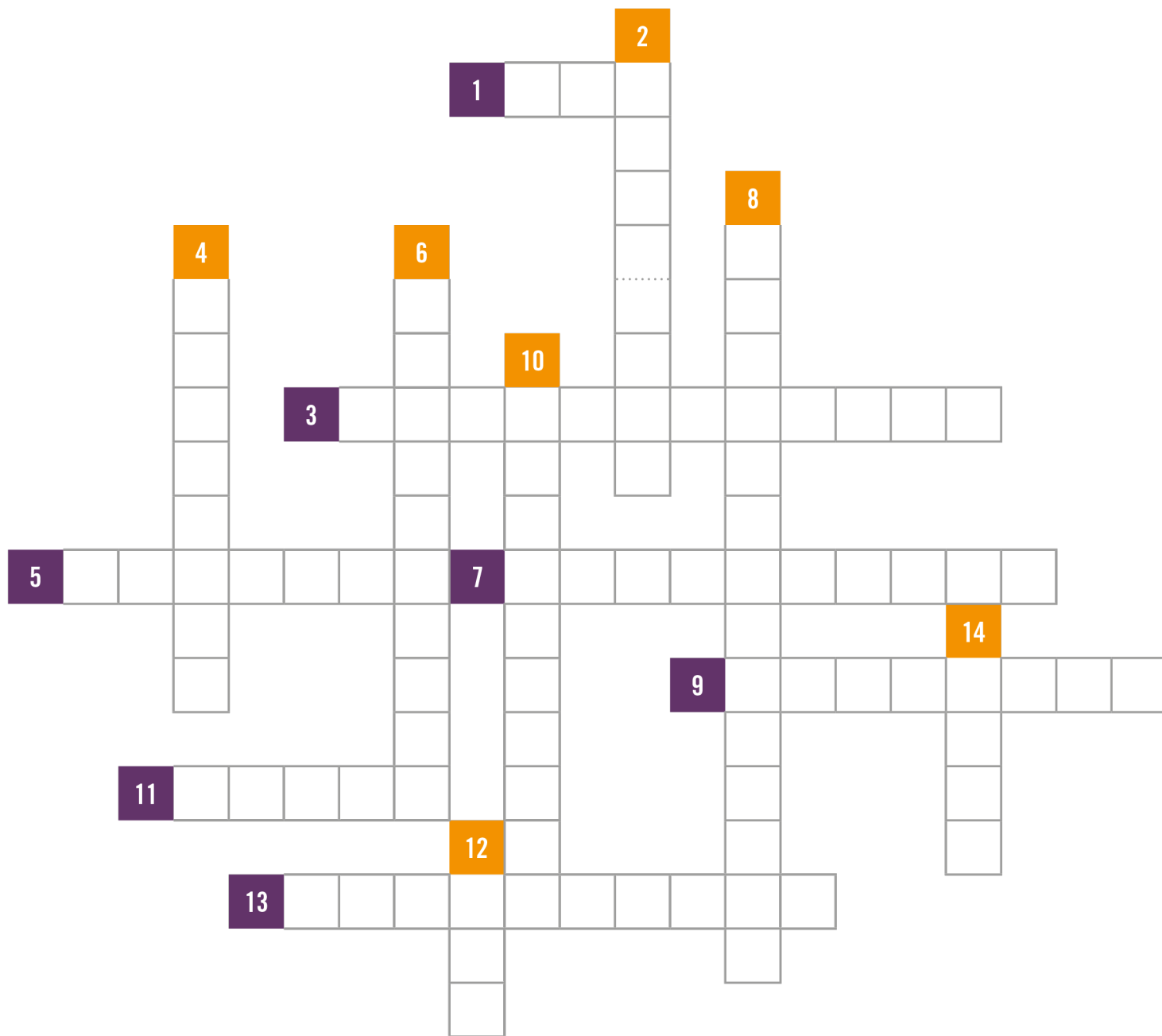
• La croissance en mots croisés

La croissance et le PIB n'ont plus aucun secret pour vous !
Testez vos connaissances avec nos mots croisés

1	C'est la somme des valeurs ajoutées
2	Le PIB n'en est pas un indicateur
3	Le PIB par habitant sert à les faire au niveau international
4	Le PIB mesure sa santé au niveau national
5	Ceux de la nation sont établis par l'Insee
6	Évolution du PIB entre deux années
7	Cette production faite à la maison n'est pas comprise dans le PIB
8	Un type de source utilisée par l'Insee pour établir les comptes nationaux
9	Une fois produite, elle sert à rémunérer, consommer et investir
10	Elle est estimée à 3,7% du PIB quand elle est souterraine
11	Il calcule et diffuse les chiffres de la croissance
12	Cet indicateur est proposé pour compléter le PIB
13	Dans 3 ans, la valeur du PIB de cette année le sera
14	Unité de mesure du PIB en Europe



1 PIB (page 2) ; 2 Bien-être (page 8) ; 3 Comparaisons (page 7) ; 4 Économie (page 6) ; 5 Comptes (page 4) ; 6 Croissance (page 2) ; 7 Domestique (page 8) ; 8 Administrative (page 5) ; 9 Richesse (page 3) ; 10 production (page 9) ; 11 Insee (page 4) ; 12 IDH (page 9) ; 13 Définitive (page 4) ; 14 Euro (page 3)



• Comment obtenir plus d'informations ?

Pour suivre toutes nos actualités,
l'Insee vous propose plusieurs abonnements



Sur les réseaux sociaux

- Retrouvez sur Twitter  les dernières publications et les services proposés par l'Insee
- Consultez sur Dailymotion  les vidéos pédagogiques expliquant le calcul des indicateurs de l'Insee
- Informez-vous sur Slideshare  de la manière dont sont réalisés les travaux de l'Insee



Les lettres d'information

- Découvrez le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois les nouveautés du site www.insee.fr avec [Insee.net actualités](http://Insee.net/actualites)
- La lettre d'information de ma région
Les nouveautés de l'Insee sur ma région

Retrouvez toutes les données de l'Insee
en libre accès sur insee.fr



www.insee.fr : l'accès pour tous aux données de l'Insee

